



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2026

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 05 juin à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal PIGANOL, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Membres présents : BARUZIER Laurent, BASSET-JOFFRE Marie-Hélène, GINTRAND Marie-Claude, MÉRAL Gilbert, MOUMINOUX Sandrine, PIGANOL Pascal, RISPAL Paul, ROQUETTE Maud, TALON Pierre, TOUYRE Thierry et TRIN Lionel.

Membres absents : COUDON Linda, FAUCHER Servane, GASTON Antonin, PUECH Marie-Paule (excusés)

Ordre du jour :

Élection des délégués du conseil municipal pour les élections sénatoriales ; Convention avec Cantal Ingénierie & Territoires pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le diagnostic de la voirie communale ; Clôture du budget Eau & Assainissement au 1^{er} juillet 2026 et Questions diverses.

Secrétaire de séance : Monsieur Gilbert MÉRAL a été désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 avril 2026

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 avril 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DÉLIBÉRATIONS

 Élection des délégués du conseil municipal pour les élections sénatoriales

Monsieur le Maire indique que les prochaines élections sénatoriales auront lieu le dimanche 27 septembre prochain. Chaque conseil municipal doit élire des délégués au sein du collège électoral pour l'élection des sénateurs.

Le nombre de délégués et suppléants à élire pour la commune de Lafeuillade-en-Vézère est de 3 délégués titulaires et 3 suppléants.

Le Conseil Municipal procède à l'élection :

- les délégués titulaires élus sont : Laurent BARUZIER, Pascal PIGANOL et Lionel TRIN
- les délégués suppléants élus sont : Sandrine MOUMINOUX, Maud ROQUETTE et Marie-Claude GINTRAND

Convention pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage avec Cantal Ingénierie & Territoires pour le diagnostic de la voirie communale

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a sollicité Cantal Ingénierie & Territoires afin de procéder à un diagnostic de la voirie communale qui servira de base à l'élaboration d'un programme pluriannuel de travaux.

Il présente le projet de convention pour une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage dont le montant s'élève à 1 666,68 € HT.

Accord du Conseil Municipal.

Clôture du budget de l'eau et de l'assainissement au 30 juin 2026

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'en raison du transfert des compétences Eau et Assainissement au Syndicat des Eaux Est-Châtaigneraie au 1^{er} juillet, il convient de procéder à la clôture du budget annexe de l'eau et de l'assainissement au 30 juin 2026 ; les résultats de clôture seront repris au Budget Principal de la commune sur l'exercice 2026.

Accord du Conseil Municipal.

Décisions modificatives n°01-2026 - Budget Lotissement

Écritures budgétaires sur le budget du Lotissement 2026 demandées par le Service de Gestion Comptable.

Accord du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

■ **Rénovation Groupe Scolaire :**

Monsieur Lionel TRIN présente au Conseil Municipal les différentes variantes proposées par l'architecte pour l'aménagement d'un logement dans le bâtiment de l'ancienne poste qui se répartit sur 2 étages de 55 m² chacun.

La première proposition consiste à aménager un seul logement constitué de 3 chambres et d'un bureau.

La deuxième proposition consiste à diviser l'ensemble en 2 logements : un studio et un appartement

Le Conseil Municipal retient la deuxième proposition avec suppression de la partie commune aux 2 logements prévue dans le projet présenté.

■ **Mise aux normes de l'assainissement collectif :**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que ces travaux sont nécessaires pour réduire l'arrivée des eaux pluviales dans les stations d'assainissement afin d'améliorer leur fonctionnement.

Plusieurs branchements individuels doivent être mis aux normes ; des conventions ont été signées avec l'ensemble des particuliers concernés. Les frais sont financés à 50 % par l'agence de l'eau, le coût restant est à la charge des habitants.

Une rencontre doit avoir lieu avec un habitant de la route de Peyrou afin que les eaux pluviales émanant de sa propriété soient mieux canalisées. En effet, lors de fortes pluies, ces dernières endommagent la route et causent des inondations dans les propriétés situées en contrebas. Il faudra parallèlement étudier l'opportunité d'installer un nouvel avaloir.

Une intervention pour la gestion des eaux pluviales du parking de la mairie sera également programmée lors de ces travaux suite à une demande d'un habitant.

Ces travaux débuteront après le 15 juin au niveau des Planquettes ; le chantier se poursuivra après le 15 juillet au niveau de la rue du Parc des Sports, des routes de Peyrou et de Cances pour une durée prévisionnelle de 2,5 mois.

▪ **Travaux en cours :**

- Les Planquettes : l'entreprise en charge des travaux va procéder prochainement à l'enlèvement des poteaux et au raccordement des habitations au réseau électrique souterrain ; le chantier de sécurisation de la Route départementale est reporté en août, après le passage du Tour de France.
- Bois Albos : présentation du devis reçu de la SARL Puech pour le dessouchage et le broyage qui, après négociation, est accepté pour la somme de 13 560 € TTC.
- Passage piétons : demande de devis en cours pour le traçage des 11 passages piétons de la traverse du bourg.
- 5 tonnes d'enrobé à froid ont été commandés : les travaux de rebouchage des trous sur la voirie se feront courant juin.
- Aire de jeux : devis en attente pour l'installation de nouveaux tapis de protection sous les jeux du quartier du Puy des Vieilles.

▪ **Skate-park :**

Monsieur le Maire indique que le skate-park est fermé jusqu'à nouvel ordre en raison de sa détérioration. Un arrêté va être pris pour interdire son utilisation qui s'avère dangereuse.

▪ **Vidéo-protection :**

Le conseil municipal valide le devis de 1 144,08 € de la SAS Protect System 15 pour la réparation du système de vidéo-protection de la ZA des Camps.

▪ **Campagne de stérilisation des chats :**

Monsieur Gilbert Méral indique que 10 chats ont été attrapés dans le cadre de la première partie de la campagne dans le quartier Albos : un chat a dû être euthanasié, 9 ont été stérilisés.

La seconde partie aura lieu en septembre, il conviendra de choisir le secteur : le Ragean ou Teissonnières sont pressentis.

▪ **Commission Communale des Impôts Directs :**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la liste des personnes désignées membres de la CCID par la DDFIP. Les personnes sélectionnées seront prévenues par la mairie.

▪ **Commission Communication :**

- Les membres de la commission ont assisté à une présentation de l'application ILLIWAP dont le coût annuel s'élève à 210 €.

Cette application offre la possibilité de transmettre des informations municipales sous forme de notifications qui ont installé l'application et suivent la commune.

Les membres de la commission iront à la rencontre des habitants pour les aider à installer l'application afin de permettre au plus grand nombre de bénéficier de ce service.

- Le « Club des bénévoles de Lafeuillade-en-Vézic » va être lancé : ce projet est né du constat qu'un certain nombre de personnes seraient prêtes à donner un coup de main et à donner un peu de leur

temps dans le cadre de projets ou manifestations, qu'ils soient portés par la commune ou des associations, sans pour autant adhérer à une association. Il est ouvert à tous.

Monsieur le Maire propose de lancer un 1^{er} projet sur le thème « décorons le bourg pour le passage du Tour de France ».

▪ **Divers** :

Le rallye des Vieilles Mécaniques aura lieu le dimanche 5 juillet, le départ se fera à 9h au niveau du Parc d'activités du pays de Montsalvy.

Le Président de séance : Pascal PIGANIOL

Le secrétaire de séance : Gilbert MÉRAL